

Projet de Parc National « Forêt Feuillue de Plaine »

Éléments d'appréciation de l'intérêt respectif des sites potentiels en Lorraine

CSRPN Lorraine – Séance du 12 mai 2009

Contexte :

Le MEEDDAT a lancé une consultation relative à un projet de création d'un parc national, projet qui concerne 2 sites potentiels en Lorraine.

Les sites de Bitche et de Verdun répondent tous les deux aux critères de désignation d'un Parc National « Forêt feuillue de plaine » (PNFFP), mais présentent chacun des spécificités sur le plan scientifique et patrimonial sur lesquels il convient d'insister. De plus, les éléments des rapports scientifiques des dossiers du porter à connaissance comportent des erreurs, notamment dans le dossier de Verdun, qu'il convient de corriger. Dans ce contexte, et en appui aux services du MEEDDAT, le CSRPNL a jugé utile de faire une première analyse synthétique, des caractéristiques de ces 2 sites, au vu des connaissances locales de ses membres. Cette analyse sera complétée dans les semaines à venir en tant que de besoin.

A – Analyse au regard du milieu naturel

1/ Zone de Bitche

Atouts : Un positionnement géographique stratégique et un grand potentiel de biodiversité

- Caractère international : site frontalier avec l'Allemagne ; le projet s'insère dans la Réserve de Biosphère à cheval sur l'Allemagne et la France (la seule au monde) ;
- Enjeu de continuité écologique entre l'Allemagne et la France ;
- Périmètre portant sur un certain nombre d'espèces emblématiques déjà prises en compte en grande partie dans le réseau N2000 et les espaces protégés (RN) : Chiroptères, Lynx boréal *Lynx lynx*, Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*, Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum*, Lycopode petit-cyprès *Diphasiastrum tristachyum*, Botryche à feuilles de matricaire *Botrychium matricariifolium*, Trichomanès remarquable *Trichomanes speciosum*...
- Habitats variés et souvent bien conservés : Tourbières, Landes sableuses, habitats rocheux, habitats forestiers d'intérêt communautaire (hêtraie acidiphile à luzule blanchâtre), habitat potentiel à Grand Tétras, étangs et forêt alluviales, réseau hydrographique très dense et très riche.

Handicaps :

- Forte proportion de résineux (45%), résultant en partie de la sylviculture pratiquée ;
- Altitude de 250 à 450 m, en limite plaine/colline ;
- Présence du PNR des Vosges du Nord : difficultés d'ordre juridique et d'acceptabilité du projet localement, les acteurs locaux étant attachés à l'outil PNR. D'autre part, la création du PNFFP impliquerait la suppression de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du pays de Bitche.
- Forte présence d'ongulés résultant notamment d'une pratique de la chasse tournée vers sa valorisation économique et entraînant potentiellement des déséquilibres écologiques ;
- Nécessité de concilier la protection avec l'exploitation d'une forêt très productive qui est déjà difficile à conjuguer avec le réseau des zones humides.

- Le camp militaire de Bitché a été initialement intégré au périmètre d'étude, car son abandon par l'armée était programmé à ce moment. Pourtant, depuis le lancement de la démarche, il a été décidé de maintenir une activité militaire importante sur ce camp, qui a donc été exclu du périmètre du projet de Parc National. Or ce territoire était l'un des principaux atouts du périmètre proposé (landes sableuses, plantes protégées, tourbières, ...).

2/ Zone de Verdun

Atouts : Un très haut potentiel de biodiversité et un enjeu majeur pour les chiroptères et l'avifaune

- Succession très riche d'habitats naturels d'Ouest en Est : Hêtraies-chênaies, Hêtraies sèches, Chênaies pédonculées sur Marne, habitats hygrophiles, Hêtraies-ébrales-ormaies ;
- Boisements pionniers sur de vastes superficies (200 Ha) résultant de la dynamique naturelle ;
- **Enjeux faunistiques très importants pour les mammifères (contrairement à ce qui est indiqué dans le document du Ministère) : présence avérée de 19 espèces de Chiroptères avec des effectifs d'importance européenne pour cinq espèces patrimoniales grâce au réseau exceptionnel de gîtes issus des vestiges du champ de bataille datant de la 1ère guerre mondiale ;**
- Populations d'amphibiens méconnues jusqu'à présent mais des prospections récentes témoignent d'un site majeur, notamment pour le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* (>5000 individus - données 2008 ; ce qui complète largement les données du dossier de présentation du site qui évalue cette population à 250 individus) et le Triton crêté *Triturus cristatus* ; 16 autres espèces d'amphibiens et de reptiles complètent un cortège très diversifié.
- Avifaune : la présence de nombreuses zones humides ou prairiales intraforestières confère à la zone **un intérêt avifaunistique évident** ; on notera notamment, outre le cortège classique des espèces forestières, la présence de plusieurs espèces des plus remarquables : Gobemouche à collier *Ficedulla albicollis* (limite d'aire de répartition), Grue cendrée *Grus grus*, nicheuse (**première occurrence de recolonisation de l'espèce en France**), plusieurs espèces de rapaces Bondrée apivore *Pernis apivorus*, Milan noir *Milvus migrans*, Milan royal *Milvus milvus*, Busard Saint Martin *Circus cyaneus*...
Ces données supplémentaires par rapport au dossier de présentation du site viennent renforcer l'intérêt du territoire.
- Aucune mesure de protection forte difficilement compatible avec le PN ;
- **Très fort intérêt écologique de milieux voisins méritant une réflexion pour une éventuelle intégration dans le périmètre d'étude du PN (Argonne, Etang d'Amel déjà classé en Réserve Naturelle Régionale, etc).**

Handicaps :

- Forêt en grande partie jeune car postérieure à la bataille de 1916 (mais seul exemple européen d'une forêt issue d'une recolonisation totalement naturelle), à l'exception notable de la forêt de Spincourt ;
- Forêt en partie enrésinée par les opérations de reboisement post-conflit, mais pas de façon massive ;
- Nécessité de concilier la protection avec l'exploitation d'une forêt très productive ;
- Forte présence d'ongulés résultant notamment d'une pratique de la chasse tournée vers sa valorisation économique et entraînant potentiellement des déséquilibres écologiques.

B - Eléments d'appréciation complémentaires relatifs au patrimoine

Au delà de ces atouts et handicaps respectifs liés au milieu naturel, le choix du PNFFP devra intégrer d'autres éléments de contexte.

En particulier, le PN a vocation à intégrer le patrimoine culturel du territoire et joue aussi un rôle d'accueil du public. Les 2 sites présentent un fort intérêt de ce point de vue :

- **Zone de Bitche :**

- Riche patrimoine archéologique et historique très en lien avec le milieu forestier (citadelle, châteaux, ligne Maginot, chapelles, rochers gravés...);
- Vocation transfrontalière.

- **Zone de Verdun :**

- Il s'agit d'un site patrimonial exceptionnel, lieu de mémoire de la Première Guerre Mondiale, dont la forêt conserve les vestiges. Il conférerait au Parc National un intérêt mondial. Il pourrait donc s'agir d'un Parc National « mémorial » conjuguant nature, histoire et mémoire ;
- Ces vestiges sont intimement liés au patrimoine naturel et en particulier au milieu forestier ;
- **Ce site, détruit puis réhabilité par l'Homme, peut être le vecteur d'un message fort qui concernerait sa capacité à réhabiliter les milieux naturels à travers l'exemple d'un des milieux les plus bouleversés par la folie destructrice de l'Homme.**

En conclusion, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Lorraine se prononce très favorablement sur l'implantation du parc national de forêt feuillue de plaine en Lorraine.

Il souligne en particulier l'intérêt pour la préservation de la biodiversité du site de Verdun. Par ailleurs, son intérêt historique et mémorial donnera à ce parc national un double intérêt, et lui confèrera un caractère unique et exemplaire.

Le Président du CSRPN



Serge MULLER

18 mai 2009